



DOSSIER DE PRESSE

Animation “démonstration et essais de véhicules innovants”
lors du Salon des Artisans d’Ici du 10 au 12 octobre 2025

Les vélis, des véhicules innovants

La voiture individuelle est au cœur de la décarbonation des transports, secteur responsable de 32 % des émissions françaises de GES. Pourtant, 1 voiture neuve sur 3 est un SUV : plus lourd, plus polluant, plus encombrant et souvent inaccessible aux ménages modestes. De plus, leur fabrication renforce la dépendance de la France aux métaux rares, indispensables pour leurs batteries toujours plus grosses.



La Lozère, territoire pionnier en matière de mobilités douces, accueille du **10 au 12 octobre 2025 une animation inédite autour des Véhicules Légers Intermédiaires (Vélis)**. Organisée dans le cadre du Salon des Artisans d'Ici à Mende, et en partenariat avec le PETR Sud Lozère, cette manifestation vise à faire découvrir au grand public et aux professionnels ces véhicules d'un nouveau genre, adaptés aux enjeux climatiques, sociaux et territoriaux.

Leurs atouts :

- Souveraineté industrielle : production locale, emplois créés, moins de métaux stratégiques.
- Sobriété énergétique : faible consommation de ressources, efficience record.
- Inclusion sociale : accessibles sans permis ou avec le permis AM, adaptés aux budgets modestes.
- Égalité territoriale : idéaux pour les zones rurales et périurbaines.
- Durabilité : réparables, reconditionnables, longue durée de vie.

La France, pionnière en Europe, a développé une filière dynamique grâce à l'ADEME, l'association des Acteurs des Véhicules Légers Intermédiaires et Mobilans, avec une offre variée répondant à de nombreux usages.

Multiplaces pour transport scolaire ou seniors



Mini utilitaire limité à 45km/h

Véhicule à pédales à assistance électrique bridé à 45km/h





Vélo « amélioré » limité à 25km/h

Mini véhicule électrique limité à 45km/h ou 80km/h (avec ou sans permis)



VAE allant à 45km/h (speedbike)

Les véhicules à pédales à assistance électrique limités à 45km/h (véhicules catégorie L6) ont été testés dans les Cévennes et dans d'autres zones de moyenne montagne (ex en Aveyron). Ils sont tout à fait adaptés aux conditions routières locales. Par exemple, le trajet St Étienne VF – Vialas a été réalisé avec un Véli actif à 45km/h pour une durée de trajet identique à celle d'une voiture classique.

Des vélis en Lozère ?

La Lozère, territoire rural propice à l'innovation, pourrait devenir **un terrain d'expérimentation idéal** pour les Vélis. Depuis plus d'un an, l'association AURORE y propose avec succès des voiturettes AMI et Topolino pour faciliter l'accès à l'emploi et à la formation, répondant ainsi aux besoins de mobilité quotidienne sur de courtes et moyennes distances.

Avec le développement de l'offre de Vélis en Occitanie, il est essentiel de les faire connaître, d'autant que le **Département de la Lozère** est **lauréat de deux programmes ADEME** :

- **AVELO 3** : financement d'un schéma directeur des routes cyclables.
- **AMI Véli Vélo** : déploiement des Vélis pour des usages spécifiques.

Le **Collectif Mobilité et Insertion, piloté par le Département**, joue un rôle clé en accompagnant les publics vulnérables et les employeurs vers des solutions de mobilité durable. Les Vélis s'inscrivent ainsi comme une solution concrète pour les déplacements quotidiens (travail, santé, lien social), offrant une mobilité autonome et accessible à tous.

Le Salon des Artisans d'ici

Dans le cadre du **Salon des Artisans d'ici à Mende du 10-12 octobre 2025**, le Collectif Mobilité et Insertion proposera une animation dédiée aux Vélis (véhicules légers intermédiaires). L'objectif : sensibiliser, faire découvrir et tester ces véhicules innovants, aussi bien aux artisans qu'au grand public, en présence de constructeurs pour répondre aux questions.

Un programme en 2 temps :

À Mende :

Vendredi 10 octobre : Journée pour les professionnels artisans et le grand public

- 14h - 17h : Démonstration et essai de Vélis en continu
- 14h - 15h : Plateau radio 48 FM - les vélis kesako ?
- 15h- 16h : Intervention de l'ADEME - La pertinence des Vélis en zone rurale (Verrière - Espace Georges Frêche)
- 15h - 17h : Intervention ADVENIR Formations auprès des artisans
- 17 h : Inauguration du Salon

Dimanche 12 octobre : Journée pour le grand public

- 10h - 17h : Démonstration et essai de Vélis en continu
- 15h - 16h : Diffusion du Film "La Nouvelle aventure mobile"
Suivie d'un temps d'échanges (Verrière - Espace Georges Frêche)

Les élus du PETR Sud Lozère ont souhaité organiser des essais de Velis pendant plusieurs jours. Ils seront mis gratuitement à disposition des partenaires du PETR Sud Lozère du 6 au 18 octobre.

À Florac :

Samedi 11 octobre : Journée pour les élus et le grand public

- 9h30 : Inauguration (place du Souvenir)
- 9h30-17h : Démonstration et essai de Vélis en continu (place du Souvenir)
- 10h-11h : Intervention ADVENIR Formations auprès du grand public (place du Souvenir)
- 10h30 - 12h30 : Diffusion du Film "La Nouvelle aventure mobile" suivie d'une table ronde (Salle des fêtes)
- 14h-16h30 : Fresque de la mobilité (Salle de l'Entente - UNESCO)
- 15h-16h Diffusion du film "La Nouvelle aventure mobile" (place du Souvenir)

Contacts pour cet événement :

Département de la Lozère :

Audrey COMBES - Chargée de mission Coordinatrice mobilité
06 75 54 47 22
acombes@lozere.fr

Florent FAGES - Chargé de mission mobilités cyclables
04 66 49 95 40
ffages@lozere.fr

PETR Sud Lozère (programme sur Florac) :

Valérie BEHR - Chargée de mission mobilité
04 66 45 69 95
mobilite.petr.sl@gmail.com

ALM :

Camille LE BRAS - Cheffe de projet
07 66 34 41 89
camille@mobilite-lozere.fr

